



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061020

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/06/2025 20H05 C:022698 I:18589
V/REF : 41-730-4130151
V/Appel du Dimanche 08/06/2025 a 20H05

IDEX ENERGIES
IDEX ENERGIES
TSA 21106
69303 LYON CEDEX 07

IMMEUBLE : E.N.S.L
15 PARVIS RENE DESCARTES
6 AVENUE DEBOURG/220 J.JAURES
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 19 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N° 6 AVENUE DEBOURG LOGEMENT DE MME ARAUJO-VIEIRA, 1ER ETAGE,

MOTIF : WC BOUCHE

Donneur d'ordre : Mr R. DJA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 08/06/2025 A 21H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ARAUJO-VIEIRA.

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PARTIR DU WC.
ECOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 10/06/25 a 09H44 M. R. DJABOUABDALLAH
DT AB Email envoyé le 09/06/25 a 12H38 M. R. PILAT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061020

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 08/06	1	121,34	242,68
2,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	121,34	242,68
TOTAL H.T.				667,36
T.V.A. a 20,00%				133,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>800,83</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.